

237.

Cinquième Session, Vingtième Parlement, 13 George VI, 1949.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 237.

Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 27 AVRIL 1949.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE